



site internet : <http://amistpalais.free.fr> - courriel : amis.saint-palais@orange.fr



**Les Amis de Saint-Palais :  
25 années déjà ... 50 années un jour ...  
au service de Saint-Palais et des Saint-Palaisiens**

par Alain Géniteau, président des Amis de Saint-Palais

Le littoral est un espace à la fois attractif et dynamique mais aussi fragile et menacé. Par la qualité exceptionnelle de son site, Saint-Palais-sur-Mer subit, plus que d'autres, une pression immobilière intense avec le risque de voir son patrimoine s'étioler et son identité disparaître. Tel est le constat fait, dès 1985, par les Amis de Saint-Palais.

Voici donc déjà 25 ans qu'ils consacrent toute leur énergie à informer, veiller, agir. Leur objectif : maintenir et promouvoir les attraits de la Commune, permettre son développement équilibré dans le respect de son site et du cadre de vie de ses résidents.

Face à l'argent facile de la spéculation immobilière, la tâche est ingrate. Les menaces sur le patrimoine commun se présentent presque toujours sous de jolis atours ! Trop souvent, nous ne prenons conscience des risques que lorsqu'ils sont à notre porte. Le recours à la justice est trop fréquemment la condition nécessaire du succès.

Les Amis de Saint-Palais sont ouverts au dialogue. A deux reprises, ils ont obtenu que des promoteurs cèdent pour 1 F et 1 € à la Commune des terrains alors destinés à des opérations immobilières mais qui, grâce à eux, demeureront à l'état naturel : l'Espace Jean-René Clergeau et une partie du Clos Joli.

Le développement de l'immobilier nécessite toujours plus d'équipements publics. Cela est particulièrement vrai pour le traitement des eaux usées.

Malheureusement, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), qui à la charge de l'assainissement, n'a manifestement pas pris la dimension du problème. Malgré les efforts des Amis de Saint-Palais, les risques sur la qualité des eaux de baignade s'accroissent comme le montre la fermeture de la plage du Platin du 2 au 5 juillet 2010.

Les Amis de Saint-Palais n'agissent pas seuls. Ils entretiennent des liens étroits avec Nature Environnement 17, avec le Conservatoire de l'Estuaire. Il y a 20 ans, avec d'autres, ils ont combattu le projet d'un pont sur la Gironde. Plus récemment, avec La Pointe pour Tous, avec Didier Quentin, avec nombre d'entre vous, ils se sont battus contre le projet d'un terminal méthanier au Verdon. Ce terminal est désormais « impossible à réaliser » a constaté 4 Gas le 23 novembre 2009. Comment ne pas s'en féliciter au regard des risques que les va et vient de méthaniens prévus auraient fait courir à la Commune !

Les actions des Amis de Saint-Palais ne se limitent pas à leurs combats. Défendre le patrimoine, c'est aussi le faire connaître, d'où l'organisation de sorties-découverte, de réunions-débat, l'édition de publications, la tenue de stands ...

Eté comme hiver, les Amis de Saint-Palais sont à votre écoute. C'est ce qui, dans le prochain quart de siècle, forts de l'expérience des 25 années passées, leur permettra de continuer à oeuvrer au service de la Commune, de ceux qui y habitent et de ceux qu'elle accueille.

**MERCREDI 11 AOÛT 2010 À 20 HEURES 45  
À LA SALLE DES FÊTES DE SAINT-PALAIS, RUE DU LOGIS VERT  
RÉUNION PUBLIQUE DES AMIS DE SAINT-PALAIS**

**Comprendre la biodiversité  
à partir d'exemples choisis en Poitou-Charentes**

avec M. Vincent ALBOUY,

Entomologiste, Président de l'Office pour les Insectes et leur Environnement pour le Poitou-Charentes

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2010

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 2

## 25 années de POS et de PLU : une tendance inversée - une vigilance nécessaire

A Saint-Palais, Plans d'Occupation des Sols (POS) et Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) se succèdent allégrement : depuis 25 ans, au moins 10 POS ou PLU différents ont été successivement appliqués.

En 1982, Saint-Palais avait 2 370 habitants et 3 030 logements, dont 30 % de résidences principales.

En 1990, Saint-Palais comptait 2 736 habitants (+ 15 % en 8 ans) et 4 250 logements (+ 40 % en 8 ans) dont 27 % de résidences principales.

La Commune payait le prix de mauvais choix. Le POS du 16 août 1985 prévoyait la construction de quelque 5 000 logements en 10 ans dont 3 000 sur le seul plateau du Rhône. A grands frais, la municipalité déroulait le tapis rouge aux promoteurs et à leurs « logements de loisir ». La population permanente stagnait. Tout était fait pour accroître l'hypertrophie estivale.

L'action résolue des Amis de Saint-Palais permit d'inverser la tendance. Ils obtinrent l'annulation des permis Ribourel, Fériñel ... et des ZAC de la Ganipôte et de la Grande Côte, incitant les promoteurs à aller bétonner ailleurs. Ils favorisèrent une prise de conscience progressive par la municipalité d'Henry Bugnet des risques courus par la Commune sur un plan financier comme environnemental. Cela aboutit à un POS consensuel arrêté et appliqué en 1999, approuvé en 2002.

En 2006, grâce aux Amis de Saint-Palais, Saint-Palais avait retrouvé un développement équilibré avec 3 769 habitants (+ 96 % en 24 ans) et 5 933 logements (+ 95 % en 24 ans) dont, à nouveau, 30 % de résidences principales.

Hélas, le PLU approuvé le 6 décembre 2007 marquait un retour aux erreurs du passé pour le plus grand bonheur des promoteurs et des aménageurs. Il a heureusement été annulé le 22 avril 2010, le POS de 1999-2002 s'appliquant à nouveau.

Le 30 juin 2010, la municipalité a décidé de mettre en chantier un nouveau PLU. Dans le cadre de l'élaboration de ce PLU, les Amis de Saint-Palais feront connaître leurs propositions.

Elles seront conformes aux orientations qui, depuis 25 ans, guident leur action :

- préserver les paysages, spécialement le long du littoral, notamment par une protection du boisement existant, une limitation des hauteurs, le refus de tout « front de mer » bâti en continu,
- maintenir l'aspect encore rural de la Commune grâce à des « coupures d'urbanisation » incluant des espaces à l'état naturel ou agricole en dehors de la Grande Forêt, ainsi que les campings existants,
- empêcher le mitage progressif de la Grande Forêt par la création d'hébergements en son sein,
- protéger le patrimoine architectural et paysager, en particulier l'habitat balnéaire et les hameaux anciens, par une zone de protection (les excès de la ZPPAUP mise en place en 2007 devant toutefois être corrigés) et conserver à certains espaces leur caractère spécifique : marais, petits boisements, arbres et haies remarquables, jardins familiaux, etc ...
- favoriser l'habitat permanent et se donner les moyens de diversifier l'offre d'habitat pour tous (jeunes, seniors ...) sans angélisme et en évitant les effets d'aubaine.

L'objectif des Amis de Saint-Palais n'est pas de bloquer toute construction contrairement à ce que certains prétendent. Il est simplement d'assurer un développement harmonieux de la Commune dans le respect de ce qui fait son attrait et en limitant les déséquilibres entre les saisons.

**Michel Cornillier**  
Vice-Président des Amis de Saint-Palais

### BULLETIN D'ADHESION ET/OU DE COMMANDE (1)

M., Mme, Mlle

( ) (3) adresse à Saint-Palais-sur-Mer :

( ) (3) adresse extérieure (le cas échéant) :

- désire adhérer (ou renouveler sa cotisation) à l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer et verse la somme de € (minimum 16 €) à titre de cotisation pour l'année 2010 (2)
- souhaite participer au(x) groupe(s) de travail : énergies renouvelables - tourisme et environnement - eau et assainissement - urbanisme (4)
- commande exemplaire(s) de « Balades à Saint-Palais-sur-Mer » et/ou exemplaire(s) du 2<sup>ème</sup> Cahier des Amis de Saint-Palais au prix de 5 € l'unité et verse à cet effet la somme de € (1) - (4)
- commande exemplaire(s) du tome 1 et/ou exemplaire(s) du tome 2 et/ou exemplaire(s) du tome 3 de « Histoire presque naturelle de la Presqu'île d'Arvert » par Guy Estève au prix de 28 € l'unité et verse à cet effet la somme de € (1) - (4)

Coupon à détacher ou recopier et à adresser à M. Joël Rasteau, 15 rue des Amandiers, 17420 Saint-Palais-sur-Mer.  
Chèque à établir à l'ordre de l'Association des Amis de Saint-Palais-sur-Mer.

(1) Vous pouvez acquérir des publications sans adhérer à l'association.

(2) Un reçu fiscal vous sera adressé début 2011.

(3) En cochant cette case, indiquez votre préférence pour la réception du courrier. (4) Biffer les mentions inutiles.

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2010

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 3

## Circulation et « voie nouvelle » : une nécessaire concertation

Il y a déjà 10 ans, les Amis de Saint-Palaïs constituaient un groupe de réflexion sur les problèmes de circulation dans l'ensemble du territoire communal.

Nous constatons la situation particulière de la Commune, traversée par des flux Nord-Sud, vers le littoral et les plages, et Est-Ouest, entre Royan et la Grande Forêt. Les problèmes de circulation, amplifiés par l'absence totale de vision à long terme qui a caractérisé l'urbanisation de la Commune, se posent réellement au cœur de la période estivale du fait, non seulement de capacités d'hébergement en constante progression, mais aussi de l'augmentation du nombre d'automobiles par famille.

Parallèlement, les adeptes de la bicyclette sont de plus en plus nombreux.

Nos réflexions ont débouché sur un projet de plan de circulation présenté en juin 2001 à la municipalité de l'époque. Nous n'avons pas eu de retour, mais nous avons pu constater que quelques aménagements, comme le rond-point réalisé à l'intersection de l'avenue de la République et de la rue Marcel Vallet, rejoignaient nos préconisations.

Si nos préoccupations concernent l'ensemble de la Commune, le centre de la station balnéaire est considéré comme prioritaire par les municipalités qui se succèdent.

Actuellement, les travaux de la « voie nouvelle » place du Rhône sont arrêtés par le Sous-Préfet de Rochefort car engagés sans respect des étapes administratives nécessaires. En brûlant les étapes, la municipalité a aussi négligé la nécessaire concertation entre toutes parties intéressées : commerçants, associations environnementales, associations sportives comme en l'espèce la Pétanque Saint-Palaïsienne.

L'écoute et la concertation favorisent le consensus, mais, surtout, grâce au bon sens de chacun, permettent d'éviter nombre d'erreurs dont les experts ont le secret.

## 25 années d'une vie associative intense

L'association des Amis de Saint-Palaïs-sur-Mer a été déclarée à la Sous-Préfecture de Rochefort le 4 octobre 1985.

Son objet social est « de prendre, dans le cadre de l'association, toutes mesures nécessaires à la sauvegarde de la commune et à la protection de son site et, plus généralement, de nature à favoriser la protection de l'environnement en Pays Royannais, en particulier par une politique d'aménagement respectueuse des richesses naturelles et une gestion optimale de l'eau ».

Agréée comme association de protection de l'environnement par arrêté du Préfet de la Charente-Maritime du 30 décembre 1990, l'association rassemble aujourd'hui plus de 300 adhérents.

Son conseil d'administration est actuellement composé de : Alain Géniteau, président, Danièle Marcou et Michel Cornillier, vice-présidents, Joël Rasteau, secrétaire, Danièle Barin, trésorière, Jacqueline Dupont, secrétaire adjointe, Jean-Yves Barraud, Martine Courtois, Giovanni Di Michele, Philippe Doucet, Monique Murcia, Marc Plantecoste, Dominique Ponceau et Jacques Théas.

La ligne de l'association est définie par l'assemblée générale annuelle qui se tient ordinairement en avril ou en octobre. Les actions à mener sont déterminées par le conseil d'administration qui se réunit 8 à 10 fois par an.

La vie interne de l'association est riche : groupes de réflexion sur des thèmes variés (tourisme et environnement, urbanisme, eau et assainissement, énergies renouvelables ...), réunions de travail et d'échange ouvertes à tous les adhérents, accueil d'étudiants en stage ...

Elle débouche sur des propositions : Maison de la Forêt et de l'Estuaire, tramway ceinturant la Presqu'île d'Arvert, refonte du schéma d'assainissement, plan de circulation, boîtes à idées lors de l'élaboration des POS et PLU ...

Les Amis de Saint-Palaïs cherchent à promouvoir auprès du plus grand nombre les objectifs qu'ils poursuivent. Ils le font par l'organisation de réunions publiques, d'expositions, de sorties découverte ... La tenue de stands leur permet d'aller au devant de tous. La « Lettre des Amis de Saint-Palaïs » et des publications comme les « Cahiers des Amis de Saint-Palaïs » et « Balades à Saint-Palaïs » popularisent leurs thèmes d'action.

Comme l'angélisme n'est pas le premier défaut des promoteurs et comme la Saintonge n'est pas la Corse, les Amis de Saint-Palaïs ont, bien trop souvent à leur goût, été contraints d'agir en justice pour empêcher l'irréparable.

Force de proposition et, lorsqu'il le faut, de contestation, l'association des Amis de Saint-Palaïs-sur-Mer réussit depuis un quart de siècle à préserver la Commune d'une large part des dérives immobilières si courantes le long du littoral.

Demain comme hier, ce succès repose sur une vigilance continue et une action résolue qui supposent le concours du plus grand nombre. Si vous partagez les objectifs des Amis de Saint-Palaïs, n'hésitez pas à les rejoindre.

Joël Rasteau  
Secrétaire des Amis de Saint-Palaïs

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2010

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 4

## TRIBUNE LIBRE

### *Les 25 ans des vilains petits canards*

Voyez-vous, il y a de cela 25 ans, le plateau du Rhâ était encore une vaste prairie entourée de bois ; toutes sortes de zozios y gazouillaient gaiement et les petits lapins y gambadaient librement.

Un funeste jour, nos municipalo-bétonneurs décidèrent de « rentabiliser », croyaient-ils, la chose en faisant appel au redoutable Ribourel et à ses sinistres comparses : plus de 3 000 logements à bâtir, la chouette affaire. Heureusement, une bande de vilains petits canards décida de s'y opposer de tous leurs moyens. Ils poussèrent tant de « coin-coin » rageurs que le Ribourel s'enfuit penaud en remballant sa truelle. Certes, aujourd'hui, le plateau du Rhâ est construit, mais, disons, de façon moins dense et plus harmonieuse. Une prairie et un petit bois inconstructibles ont même été préservés au grand bonheur de tous les volatiles.

Ensuite, nos canards menèrent d'autres luttes avec un succès certain. Quelques « coin-coin » vinrent à bout du cimetière prévu dans la forêt le long du chemin du Gourbaud. L'abandon des sombres « Gradins du lac » laisse leur vert espace à la disposition de M. Tout le Monde.

On ne peut éviter d'évoquer l'opposition de nos canards au fameux hôtel de charme près du golf dans la forêt. Bon d'accord, les golfeurs ne sont pas de bois ; ils peuvent toujours avoir envie de faire un gros câlin à une jolie golfeuse. Mais enfin, une forêt c'est une forêt et, parole de canard, un golf sans hôtel c'est la classe : c'est Saint-Cloud, c'est Saint-Nom et c'est ... Saint-Palais.

Un mot de l'immeuble dit « de services et logements » qui devait être édifié place du Rhâ, sur un ancien marais. Nous, les canards, un marais, on connaît. Les promoteurs aussi semble-t-il ! De tels travaux étaient nécessaires qu'aucun d'entre eux ne voulut prendre le bébé en charge. Le marais allait engloutir la cassette de la Commune ! Quelques coups de pattes palmées vengeurs et le tout fut abandonné.

Bref, depuis 25 ans, nos canards n'ont pas chômé et, ma foi, ils ne demandent pas qu'on leur tresse des couronnes de laurier. D'ailleurs, le laurier ils n'aiment pas ça : ça sert à faire cuire les canards. Mais une petite bibise gentillette sur leurs plu-plumes leur ferait le plus grand plaisir. Allez, ils vous envoient un joli « coin-coin » d'honneur.

*Le Canard candide*

### *Assainissement : la CARA joue l'autruche*

Chacun sait que, sur le territoire de la Commune, dans la forêt, au lieu dit « Le Céléri », se trouve une station d'épuration collectant les eaux usées de 14 communes du Pays Royannais, d'Arvert à Saujon, des Mathes à Royan, soit 635 kilomètres de réseau incluant 204 postes de relèvement. Si vous ne le saviez pas, vous l'avez peut-être senti ! Cette station d'épuration est une préoccupation permanente des Amis de Saint-Palais.

Pour nous aider à mieux comprendre les questions d'assainissement, nous avons reçu à diverses reprises des étudiants en stage. Leurs rapports nous ont permis de localiser les points sensibles du système et de fonder nos propositions.

Il y a 20 ans, la capacité de la station d'épuration de Saint-Palais était déjà de 175 000 équivalent/habitant. Après quelques escarmouches judiciaires, nous avons obtenu qu'elle soit plafonnée à ce niveau déjà important. Mais, alors que la population permanente et estivale est en croissance constante, seule une station complémentaire ne fonctionnant que l'été, d'une capacité de 52 000 équivalent/habitant, a été mise en service en 2009 à La Palmyre. Et la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), compétente pour l'assainissement, n'a aucun projet pour l'avenir. Elle avait adopté en 1997 un schéma d'assainissement pour 10 ans. Il n'a pas été actualisé.

Pire, la CARA a même renoncé à construire les nouvelles stations prévues en 1997 à Médis et à Saujon. La création de stations hors du littoral, avec une utilisation agricole des eaux traitées, est pourtant la solution à privilégier.

Aujourd'hui, les eaux traitées par les deux stations de Saint-Palais et de La Palmyre, sont rejetées en mer à Saint-Palais, au Puits de L'Auture, au débit d'un mètre cube par seconde. Non seulement, l'eau étant une ressource rare, il s'agit là d'un véritable gâchis, mais de plus nous ne sommes pas très sûrs de la qualité chimique et biologique de l'eau déversée à proximité des lieux de baignade et dans un milieu marin fragile. Jusqu'à cette année l'eau rejetée subissait un traitement final au chlore condamné par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France. Un traitement aux rayons ultra-violets vient d'être mis en place mais l'eau issue de la station contient trop de matières en suspension pour qu'il soit véritablement efficace. Cela n'est peut-être pas sans lien avec l'interdiction à la baignade de la plage du Platin entre le 2 et le 5 juillet 2010.

La CARA, qui ne respecte pas la convention que nous avions passée avec elle le 16 mai 2007, refuse obstinément de se projeter dans l'avenir. Cette politique de l'autruche sera sans doute un jour fort lourde de conséquences.

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

ÉTÉ 2010

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 5

## Quelques actions des Amis de Saint-Palais depuis 25 ans



### La Grande Côte

Les POS de 1985 et 1990 prévoientaient la réalisation à la Grande Côte d'un port de 500 places. Leur annulation mit un terme à ce projet gigantesque.

En 1991, la municipalité concéda la Pointe de la Grande Côte à un groupe immobilier qui projetait d'y construire, dans le cadre d'une ZAC, un ensemble immobilier incluant un hôtel de 80 chambres et 63 logements, le tout culminant à 26 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'annulation de la ZAC stoppa ce projet. Il redémarra en 1993 sous une forme différente. Saisi par les Amis de Saint-Palais, le Préfet contraignit la municipalité à l'abandonner définitivement.

A partir de 1991, les Amis de Saint-Palais, en partenariat avec Nature Environnement 17, proposèrent la réhabilitation de l'ancien casino et sa transformation en une « Maison de la Forêt et de l'Estuaire » à même d'animer le site. Après l'échec de ses projets, la municipalité préféra y abriter un restaurant.

### Immeuble de services et logements

En 2006, aucun promoteur ne voulut prendre en charge la construction de cet édifice tant le coût de sa réalisation dans un ancien marais était incertain. La municipalité décida de s'improviser promoteur. L'annulation, à deux reprises, du permis de construire permit d'éviter de lourds frais aux finances communales.

### Le Dransard

Un promoteur avait obtenu le permis de démolir l'immeuble du Dransard qu'il voulait remplacer par un nouvel ensemble immobilier. En cours de procédure, il renonça à son projet.

### Maison (ou Bureau) des Douanes

En 2007, l'Etat décida de vendre cette propriété qui, au 19 ème siècle, donna son nom à la station naissante (« Bureau les Bains ») et à sa plage (« plage du Bureau »). La Commune renonça à exercer son droit de priorité. Un projet immobilier privé aurait pu dénaturer cet endroit sensible.

Les Amis de Saint-Palais intervinrent auprès de la CARA afin qu'elle en fasse l'acquisition, ce qu'elle accepta. Bien que prévue, l'ouverture du parc au public se fait attendre.

### ZAC de la Ganipôte

Sur les 3 000 logements qui devaient être construits de 1985 à 1995 sur le plateau du Rhâ, 540 logements, accompagnés d'hôtels et de commerces, étaient prévus dans la ZAC de la Ganipôte. La Commune garantissait à l'aménageur la bonne fin de l'opération qui était fort mal partie. Heureusement, l'annulation de la ZAC intervint en temps utile.

### Sur la Rivière

Pour les Amis de Saint-Palais, il est impératif de préserver l'environnement boisé du parc Raymond Vignes, en particulier sur le versant Ouest, là où il est le plus dense.

Ils y sont parvenus jusqu'à présent, mais la menace persiste.

# LA LETTRE DES AMIS DE SAINT-PALAIS

## ÉTÉ 2010

<http://amistpalais.free.fr> - amis.saint-palais@orange.fr

page 6

*La plage du Platin aujourd'hui*



*Ce qu'elle aurait pu devenir*



### Echangeur de la Chevaille

Le Département avait en projet de détruire 4 hectares de forêt pour créer un échangeur entre la RD 25 et la RD 242 se substituant au carrefour du Gois. Avec l'appui du Président de la CARA, les Amis de Saint-Palais démontrèrent au Département que la réalisation d'un rond-point au Gois était possible. C'est la solution qui a été retenue mais l'exécution tarde.

### Gradins du Lac

En 2003, puis en 2005, la municipalité voulut construire des tribunes pouvant accueillir 700 personnes dans le parc Raymond Vignes. L'abattage de nombreux chênesverts était programmé. Le projet a été recalé car il portait atteinte au site et ne comprenait ni les places de stationnement ni les équipements sanitaires nécessaires.

### Espace Jean-René Clergeau

Après l'annulation du permis de construire Ribourel qui prévoyait la construction de 310 logements dans des immeubles de 3 étages surplombant le parc Raymond Vignes, Catherine Mamet, successeur de Ribourel, accepta de céder le terrain pour 1 F à la Commune, les Amis de Saint-Palais renonçant à leur recours contre un permis de construire situé de l'autre côté de l'avenue Charles de Gaulle.

La parcelle cédée, d'une superficie de 1,5 hectare, doit demeurer à l'état naturel et être ouverte au public. C'est « l'Espace Jean-René Clergeau ».

### 2 avenue de Courlay

Un promoteur voulait construire un immeuble sur 3 niveaux face à la Mairie. Il renonça à son projet du fait des difficultés de commercialisation avant même l'annulation du permis de construire. Il est regrettable que la Commune n'ait pas préempté la parcelle pour faciliter l'accès à la place du Rhâ.

### Le Clos Joli

En 2006, le parc de l'ancienne colonie de vacances du Clos Joli risquait d'être intégralement urbanisé. En liaison avec les habitants du quartier, les Amis de Saint-Palais se rapprochèrent du propriétaire du terrain. Aux termes de l'accord intervenu, ils renoncèrent à leur recours contre la résidence Les Camélias, le propriétaire cédant pour 1 € à la Commune la partie la plus boisée du domaine, soit 4 340 mètres carrés, qui doit demeurer à l'état naturel et être ouverte au public.

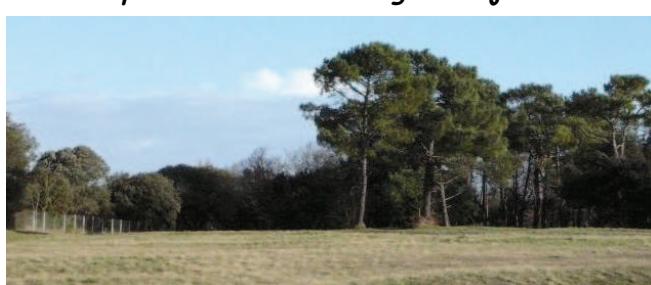
### Marais de Bernezac

Un promoteur avait prévu de construire un ensemble immobilier de 45 logements en plein marais de Bernezac, entre la rue des Roseaux et la rue des Saules. L'annulation du permis évita ce désastre.

### Trez La Chasse

Un permis avait été accordé pour la construction d'un ensemble immobilier de 19 logements de loisir chemin du Champs des Oiseaux. Le recours engagé mit un terme à ce projet.

*L'Espace Jean-René Clergeau aujourd'hui*



*Ce qu'il aurait pu devenir avec Ribourel*

